

CE PROJET VOUS INTÉRESSE ? PARLONS-EN...

Pourquoi participer à la concertation sur le projet d'HoloSolis ?



La réponse de Jan Jacob BOOM-WICHERS, Président d'HoloSolis :

« Nous sommes conscients que l'arrivée de notre usine présenterait un important bouleversement à l'échelle du territoire en posant de nombreuses questions en termes d'emplois, de formation, de recrutement, mais aussi de logement, de transport, d'accueil des familles, d'attractivité et de cadre de vie des communes, etc. Ces questions ne pourront trouver de réponses que collectivement. Aussi, nous sommes très heureux de pouvoir vous convier à la concertation préalable qui se tiendra du lundi 25 septembre au mardi 31 octobre 2023.

Madame Valérie TROMMETTER et Monsieur Bernard CHRISTEN, en collaboration avec la Commission nationale du débat public, ont conçu un dispositif de concertation qui, nous l'espérons, vous permettra de vous informer et de nous faire part de vos questions, avis, remarques, propositions... Soyez sûrs que nous les examinerons avec beaucoup d'intérêt dans la perspective d'améliorer encore notre projet. Au nom de toute l'équipe d'HoloSolis, je vous remercie par avance de votre participation ».

Comment participer ?

Assistez aux rendez-vous de la concertation

Samedi 30/09 à 9h30

Réunion publique de lancement à Woustviller (salle du W)

Mercredi 4/10 à 19h

Emission en direct et en public à Sarreguemines sur « Les enjeux européens et nationaux du projet d'HoloSolis » en présence d'un panel d'experts (salle «Le Forum» de la médiathèque).

Dimanche 8/10 de 10h à 18h

Rencontre avec les équipes d'HoloSolis à Sarreguemines sur le Grand Marché des Producteurs

Mardi 10/10 à 18h

Atelier de concertation à Hambach sur « La prise en compte de l'environnement dans le projet » (Centre de communication INEOS)

Samedi 21/10 à 9h30

Atelier de concertation à Willerwald sur « Les incidences du projet sur le cadre de vie des riverains » (Salle Polyvalente) + visite sur site

Mardi 24/10 à 18h

Atelier de concertation à Hambach sur « Les enjeux socio-économiques et d'aménagement du territoire associés au projet » (Centre de communication INEOS)

Vendredi 27/10 à 18h00

Réunion publique de clôture à Woustviller (salle du W)

Contribuez par écrit

Via le site internet de la concertation : www.concertation-holosolis.org (en cliquant sur « Je Participe »)

Sur les registres papier

Des registres papier sont disponibles aux horaires habituels d'ouverture du public :

- En mairie de Hambach, 122 rue nationale à Hambach,
- En mairie de Willerwald, 54 rue principale à Willerwald,
- Au siège de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, 99 rue du Maréchal Foch à Sarreguemines,
- Au siège de la Communauté de communes de l'Alsace Bossue, 14 rue Vincent d'Indy à Sarre-Union.

Par mail

En écrivant aux garants de la concertation : valerie.trommetter@garant-cndp.fr bernard.christen@garant-cndp.fr

Par courrier postal

Commission Nationale du Débat Public
Concertation HoloSolis
244 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Toutes les infos pratiques sur www.concertation-holosolis.org

UN PROJET DIFFÉRENT DE CELUI DE REC SOLAR

Le projet présenté par HoloSolis est différent de celui porté jusqu'en 2022 par la société REC Solar sur le même site de l'Europôle 2 (et abandonné depuis).

La prise en compte des enseignements de la concertation organisée par REC Solar fin 2020 a notamment conduit HoloSolis à :

- retenir une technologie différente de celle proposée par REC Solar, afin de mettre en oeuvre un procédé industriel plus économe en eau et n'impliquant pas l'utilisation de terres rares ;
- privilégier une solution d'alimentation en eau de l'usine depuis la Sarre, afin de préserver la source de Wittring au profit des habitants ;
- présenter un projet porté par un actionnariat 100% européen en cohérence avec la raison d'être d'HoloSolis qui peut être résumée ainsi : « Des panneaux photovoltaïques faits en Europe, par des Européens pour les Européens ».

Synthèse des caractéristiques respectives des projets de REC Solar et HoloSolis

	 REC SOLAR'S MOST TRUSTED	 HoloSolis
SITE	Europôle 2	Europôle 2
TAILLE	32 hectares	50 hectares (zone à vocation économique)
EMPRISE AU SOL	15 hectares	18,5 hectares + 6.5 (prévisionnel) pour expansions liées aux évolutions technologiques
CAPACITÉ DE PRODUCTION	4 GW	5 GW
EMPLOIS	1600 ETP	1700 ETP
INVESTISSEMENT	635 M€	709 M€
TYPE DE PRODUCTION	Cellules et modules photovoltaïques	
TECHNOLOGIE	Silicium cristallin (SHJ)	Silicium cristallin (N-TOPCon)
EFFETS ENVIRONNEMENTAUX	Consommation d'eau : 384 m3/h	330 m3/h
RISQUES TECHNOLOGIQUES	Similaire	
DÉVELOPPEMENT DURABLE	Indium (métal rare)	Pas de métaux rares
ACTIONNARIAT	Chinois (puis indien)	Français et Européen

Pour en savoir plus rendez-vous dans le FOCUS dédié du dossier de concertation

Conception et réalisation : FRANCOM - Mise en page : Laetitia Falvo - Impression : Repa Druck à Sarrebruck - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

En savoir plus sur

www.concertation-holosolis.org



PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE FABRICATION DE CELLULES ET MODULES PHOTOVOLTAÏQUES

Synthèse du dossier de concertation



© IDEC AGRO 2023 - Illustration non contractuelle

Participez à la concertation préalable du public

du 25 septembre au 31 octobre 2023



Le projet d'HoloSolis

Produire des panneaux photovoltaïques « made in France » en ouvrant la plus grande usine d'Europe à Hambach

Pourquoi produire en Europe ?

Pour contribuer à la stratégie européenne de lutte contre le réchauffement climatique

Afin de lutter contre le changement climatique, la France et l'Europe se sont engagées à réduire très fortement leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, une transition énergétique vers des modes de production « décarbonés » est nécessaire. L'énergie solaire, qui est à la fois une énergie renouvelable et l'énergie électrique la moins chère au monde, a un rôle clé à jouer dans cette transition.

Pour renforcer notre souveraineté industrielle

Saviez-vous que sur les 18 milliards d'euros de panneaux photovoltaïques importés en Europe en 2022, plus de 95% provenaient d'Asie et principalement de Chine ? Produire des panneaux « made in France » renforcerait notre indépendance vis-à-vis des acteurs asiatiques, tout en participant à la réindustrialisation de notre pays et en créant des emplois.

Pourquoi à Hambach ?

HoloSolis, société à l'actionariat 100% européen, souhaite s'implanter en France de manière à produire des panneaux photovoltaïques avec un bilan CO2 presque 2 fois inférieur aux panneaux chinois.

Le site de Hambach est apparu comme le meilleur choix avec :

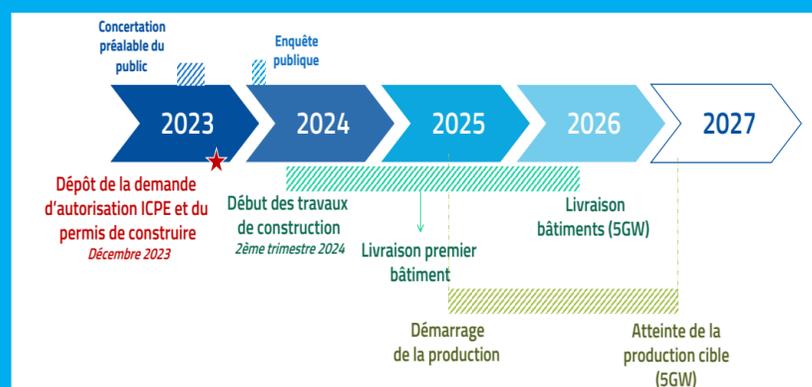
- une position géographique centrale en Europe
- un site « clé en main », déjà aménagé sur la ZAC Europôle 2
- une culture industrielle locale et un bassin d'emploi adapté

Ce site a déjà fait l'objet d'une concertation en 2021 sur un projet similaire (porté par REC Solar et abandonné depuis). A l'époque, ce projet avait été considéré par le public et par les collectivités locales comme une opportunité pour le territoire.

Un déploiement progressif de l'outil de production

HoloSolis envisage une montée en puissance de sa production à partir de 2025 pour atteindre 5 GW à l'horizon 2027.

Une réserve foncière de 6,5 hectares prévue sur le site pourrait permettre d'augmenter à terme la production de 40 % (soit 7 GW).



UNE USINE DE **5 gigawatts (GW)** C'EST :

10 millions de panneaux solaires FABRIQUÉS PAR AN...

POUR ÉQUIPER... 1 million de foyers

Ces panneaux produiront annuellement le même volume d'électricité qu'un réacteur nucléaire d'approximativement 1 GW

1700 EMPLOIS CRÉÉS

709 M€ INVESTIS

18,5 ha CONSTRUITS

Pour en savoir plus sur la raison d'être du projet rendez-vous au chapitre 2 du dossier de concertation

Ses principales caractéristiques et effets potentiels



Les composantes du site L'établissement d'HoloSolis serait principalement composé :

- 1 > de bâtiments de production des cellules et modules : le bâtiment cellules sera prévu extensible pour faire face aux évolutions technologiques (diminution de la quantité d'argent dans les cellules, ruptures technologiques...);
- 2 > d'un bâtiment Innovation « innovation center » : dédié aux activités de recherche et de développement (lignes de production de cellules et de modules de petite échelle);
- 3 > de bureaux et locaux sociaux (restauration, crèche...);
- 4 > d'entrepôts de stockage pour accueillir les matières premières, pièces détachées, mais aussi l'entreposage de produits finis;
- 5 > d'un convoyeur permettant de relier l'ensemble des bâtiments de production aux entrepôts de stockage;
- 6 > de bâtiments « Facilities » : locaux électriques, stockage des gaz, production d'eau (chaude, froide, déionisée, station de traitement physico-chimique, laveurs de gaz, génération d'azote, air comprimé...);
- 7 > de voiries poids lourds et cours de manœuvre;
- 8 > de parkings (visiteurs, véhicules du personnel);
- 9 > d'un bassin de rétention étanche permettant le stockage des eaux pluviales et le confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie;
- 10 > d'un bassin de réserve en eau pour la lutte contre l'incendie;
- 11 > d'une zone d'entreposage des déchets en bennes;
- 12 > d'une zone de stockage de l'énergie (batteries, hydrogène) pour l'alimentation énergétique de l'usine et d'une flotte de véhicules (voitures, vélos);
- 13 > de panneaux solaires en toiture et sur des ombrières de parking afin de contribuer aux besoins énergétiques de l'usine.

1 seul site pour 2 types de productions

L'usine d'HoloSolis produirait à la fois des cellules et des modules (ou panneaux) photovoltaïques. La production de cellules solaires est une industrie technologique de pointe, alors que la production de modules photovoltaïques relève de l'assemblage. Deux bâtiments distincts seront donc créés.

Pour garantir qualité et performance, la production des cellules et des panneaux photovoltaïques sera entièrement automatisée. Ce qui n'empêchera pas la création de 400 emplois de profils très divers dès l'ouverture de l'usine en 2025 et de 1700 d'ici 2027. L'usine fonctionnera 24h/24 selon un rythme de travail en 3 x 8 h.



Pour en savoir plus sur le projet et ses composantes rendez-vous au chapitre 3 du dossier de concertation

Des infrastructures connexes à créer / réaménager



Création d'1 liaison électrique souterraine à 225 000 volts pour raccorder l'usine au poste électrique de Sarreguemines. Ce poste serait par ailleurs étendu sur 0,6 ha.



Création d'1 canalisation de transport des eaux industrielles traitées vers la Sarre d'environ 4 km de longueur.

Une canalisation d'adduction d'eau depuis la Sarre d'environ 8 km relierait l'usine à la station de Sarralbe.



Réaménagement de la route existante au nord de l'usine afin de desservir indépendamment le centre logistique de Seifert.

Quels effets potentiels sur l'environnement et le territoire ?

Enjeux climatiques et de souveraineté énergétique

- Le projet s'inscrit dans la stratégie européenne de lutte contre le changement climatique en accompagnant la transition énergétique.
- Les 5 GW/an de panneaux produits par HoloSolis représenteraient 10% de l'objectif de production sur le sol européen à l'horizon 2030 (40 à 60 GW/an) et entre 3 et 5% des besoins d'installations de l'UE (environ 100 à 150 GW/an).

Enjeux environnementaux

- Le projet s'implanterait sur un site déjà artificialisé. Il n'aurait donc pas d'impact notable sur la faune et la flore.
- L'usine serait alimentée par l'eau de la Sarre via la station de traitement de Sarralbe propriété de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences qui envisage de la reconstruire dans le cadre de son schéma directeur d'alimentation en eau potable.
- La liaison électrique serait entièrement enterrée. Ses principaux effets sur la faune et la flore se limiteraient à la phase du chantier.

Enjeux liés à la sécurité industrielle

- Le procédé industriel nécessitera l'entreposage sur le site de produits chimiques. Compte tenu des quantités concernées, le site sera classé Seveso seuil haut. HoloSolis devra mettre en place des procédures strictes de maîtrise des risques et sera soumis à des contrôles de la part de l'Etat.
- L'usine a été conçue pour que les risques les plus importants soient contenus à l'intérieur du site. Aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) ne sera nécessaire.

Enjeux liés à la qualité de l'air

- Des installations de traitement présentes sur le site d'HoloSolis garantiraient que tous les rejets atmosphériques soient sans effet sur la santé des populations alentour.

Enjeux liés à la préservation du cadre de vie

- Paysage, bruit, trafic... Les études et la concertation doivent permettre d'identifier les mesures de préservation du cadre de vie. Sachant que l'Europôle 2 a été construit à l'écart des zones habitées avec un accès direct à l'autoroute sans traversée de secteurs urbains.

Enjeux socio-économiques

- 1700 emplois équivalents temps plein seraient créés par HoloSolis d'ici 2027. Ils présenteront une diversité de profils de qualification large permettant le recrutement au sein du tissu local, mais aussi l'arrivée de nouveaux habitants dans l'agglomération.

Pour en savoir plus sur les effets du projet, rendez-vous au chapitre 4 du dossier de concertation